

Lettres & Arts



FLE : Français Langue étrangère
FLS : Français Langue Seconde
FOS : Français sur Objectif Spécifique

LES DÉBOUCHÉS

Le Master forme de futurs enseignants de français sur objectif spécifique et d'ingénieurs de formation en milieu professionnel, capables d'assurer des enseignements « sur mesure » pour des publics étrangers spécifiques :

- Personnels d'entreprise,
- Étudiants en mobilité,
- Hauts fonctionnaires internationaux, etc.
- Elèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA)
- Migrants en demande d'insertion socioprofessionnelle, etc.

Les débouchés relèvent du réseau de coopération éducative et linguistique des Affaires étrangères (Instituts, français, établissements scolaires français de l'AEFE, Alliances françaises...). Ils relèvent aussi des classes d'UPE2A et du réseau habilité par l'OFII, des départements de français des Universités étrangères, des centres de langue en France et à l'étranger, etc.

MASTER

FLE - FLS - FOS

en milieu scolaire et entrepreneurial

CODE RNCP : 39506 - Nombre de places disponibles : 200 FOAD / 45 présentiel

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un Master dédié au Français sur Objectif Spécifique (FOS) et adapté aussi bien à la problématique de l'insertion scolaire et universitaire qu'à la pratique du français en milieu professionnel dans l'entreprise.

Une formation tournée vers la demande des nouveaux publics d'apprenants en France et à l'étranger (cadres d'entreprises, administrations, mobilité étudiante, populations migrantes, élèves nouvellement arrivés en France, etc.).

LES COMPÉTENCES ACQUISES

Le Master « FLE/FLS/FOS en milieux scolaire et entrepreneurial » relève de l'Approche par Compétences et permet aux étudiants de concevoir des programmes de formation linguistique et d'élaborer des ressources pédagogiques « sur mesure » en fonction des besoins des différents publics d'apprenants.

Les étudiants pourront acquérir des compétences professionnelles et scientifiques réparties en 5 pôles : Analyser des mécanismes linguistiques et discursifs ; Analyser des pratiques socioculturelles faisant intervenir la langue ; Assurer la conduite d'un cours de langue ; Analyser les différents contextes de l'enseignement de la langue ; Construire un cours de langue sur objectif spécifique.

À l'issue de ce master, les étudiants maîtrisent les démarches de projet et d'autoformation et peuvent élaborer des dispositifs de formation développant l'autonomie des élèves, l'interactivité, l'auto-direction de leur apprentissage et la mutualisation des ressources pédagogiques : FOAD (Formation Ouverte et À Distance), plateformes collaboratives et coopératives, etc.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

UFR de Lettres et Arts
 9 rue du Temple - BP 10665
 62030 ARRAS CEDEX
 Tél. +33 (0)3 21 60 37 00

Les informations relatives
 à cette formation sont données
 à titre indicatif et peuvent être modifiées



PARTENARIATS

Nous avons des partenariats avec des institutions dans le cadre des stages pratiques de formation et de recherche associés au Master :

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île de France (CCIP)
- Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- Institut français d'Athènes
- Institut français d'Égypte
- Institut français d'Indonésie
- Université d'Extrémadure à Caceres
- Université Polytechnique de Valence (Espagne)
- Université de Hanoï (Vietnam)
- Fédération des Alliances françaises d'Italie
- Agence Universitaire Francophone
- Rectorat de l'Académie de Lille
- France Education International



CONDITIONS D'ACCÈS

MASTER 1

Le dossier de candidature est obligatoire. Tout étudiant titulaire d'un Bac +3 est en droit de déposer une candidature pour la première année de ce Master. Le parcours FLE de Licence (ou toute formation équivalente comme un DU de FLE, DAEFLE, DDIFOS... ou à défaut une expérience de l'enseignement du FLE), est requis mais tous les dossiers sont examinés.

MASTER 2

Le dossier de candidature est obligatoire pour tout étudiant (titulaire d'un Bac +4) venant d'une autre université ou d'une autre spécialité.

Un parcours de double Master franco-polonais avec l'université pédagogique de Cracovie est possible aussi, avec deux semestres à Cracovie pour les stages M1 et M2.

Un parcours entièrement à distance est possible pour les étudiants qui :

- exercent une activité professionnelle à plein temps
- résident à plus de 50 km du pôle universitaire d'Arras
- ne peuvent se déplacer pour des raisons médicales ou de handicap
- qui sont inscrits à une autre formation.

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : fcu-fare@univ-artois.fr.

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu-pac@univ-artois.fr

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
▪ Introduction aux problématiques du FLE 1 ▪ Le français langue seconde ▪ La langue française, de l'analyse à l'enseignement (partie Analyse) ▪ Didactique du FLE 1	▪ Introduction aux problématiques du FLE 2 ▪ Littérature française et francophone ▪ La langue française, de l'analyse à l'enseignement (partie Enseignement) ▪ Didactique du FLE 2 ▪ Stage court (quatre semaines minimum) et rapport de stage
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
▪ Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation ▪ Projet de formation en milieu entrepreneurial, et Français sur objectifs spécifiques ▪ Contextes culturels de l'enseignement du FLE/FLS	▪ Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation ▪ Projet de formation en milieu entrepreneurial, et Politiques éducatives en Europe ▪ Stage long (3 mois minimum) et mémoire de stage *

CONTACT

UFR de Lettres et Arts
Jean-Marc MANGIANTE, Responsable du Master FLE-FLS-FOS en présentiel
Tél. 03 21 60 49 54 - jmarc.mangiante@univ-artois.fr

Thi Thu Hoai TRAN, Responsable du Master FLE-FLS-FOS à distance
Tél. 03 21 60 37 94 - tthoai.tran@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés